



CONDUITE D'UN CYCLOMOTEUR (PERMIS AM)

Réf de l'action : ECF T083 indice 02

Version 01 de l'école de conduite ECF MARIO FORBACH E18 057 0007 0

OBJECTIFS

Informer et sensibiliser les jeunes cyclomotoristes à la conduite d'un deux roues à moteur en vue d'obtenir la validation du permis AM conformément à l'arrêté du 8 novembre 2012.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Etre âgé d'au moins 14 ans.
- Être détenteur de l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5^{ème} et 3^{ème}) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière)..
- Autorisation parentale (fournie).

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignant titulaire du Titre Professionnel ECSR et du CCS Deux Roues (ou du BEPECASER et de la mention Deux Roues) et, de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Enseignants ayant suivi la formation interne ECF spécifique pour l'enseignement du Permis AM.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adolescents.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Cyclomoteurs homologués.
- Équipement de radioguidage homologué.
- Documents d'informations.
- Aire d'évolution.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " Cyclo Ecole "

EFFECTIFS

HORAIRES

DUREE : 7 heures

PROGRAMME

Séquence 1 (2h) :

- Les équipements et leurs rôles,
- La découverte des principaux organes du véhicule et les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité,
- La maîtrise du véhicule hors circulation (installation, démarrage, arrêt, freinage, virage).

Séquences 2 et 4 (4h effective en circulation par élève) :

- Démarrer, ralentir ou immobiliser le véhicule qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter.
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter son allure, apprécier et maintenir les distances de sécurité.
- Choisir la position sur la chaussée, franchir les différents types d'intersections, changer de direction.

Séquence 3 (1h) :

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :

- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- Échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- Échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Évaluations continues et évaluations de synthèse correspondantes au REMC.

SANCTION VISEE

Attestation de suivi de la formation en vue de la délivrance du permis AM.

Paraphe OF

Paraphe commanditaire